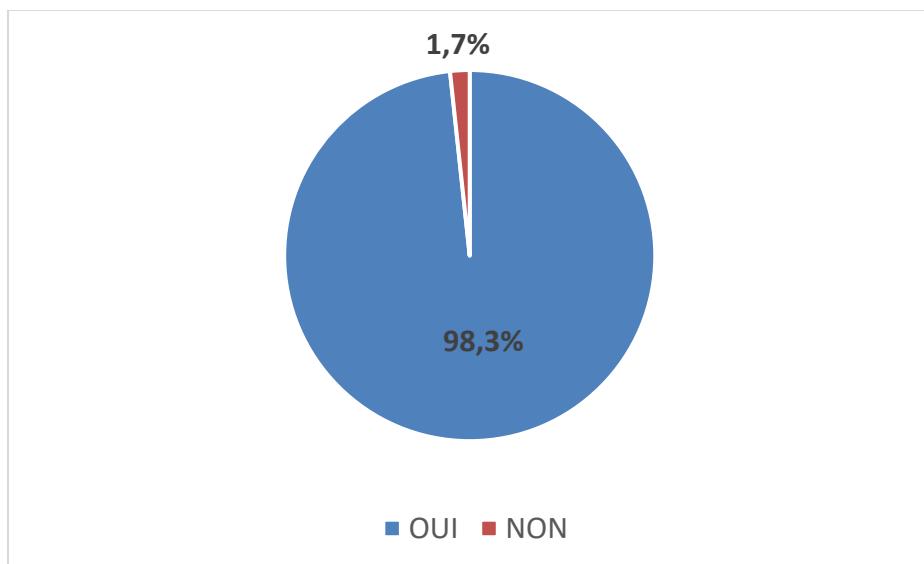


I. LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

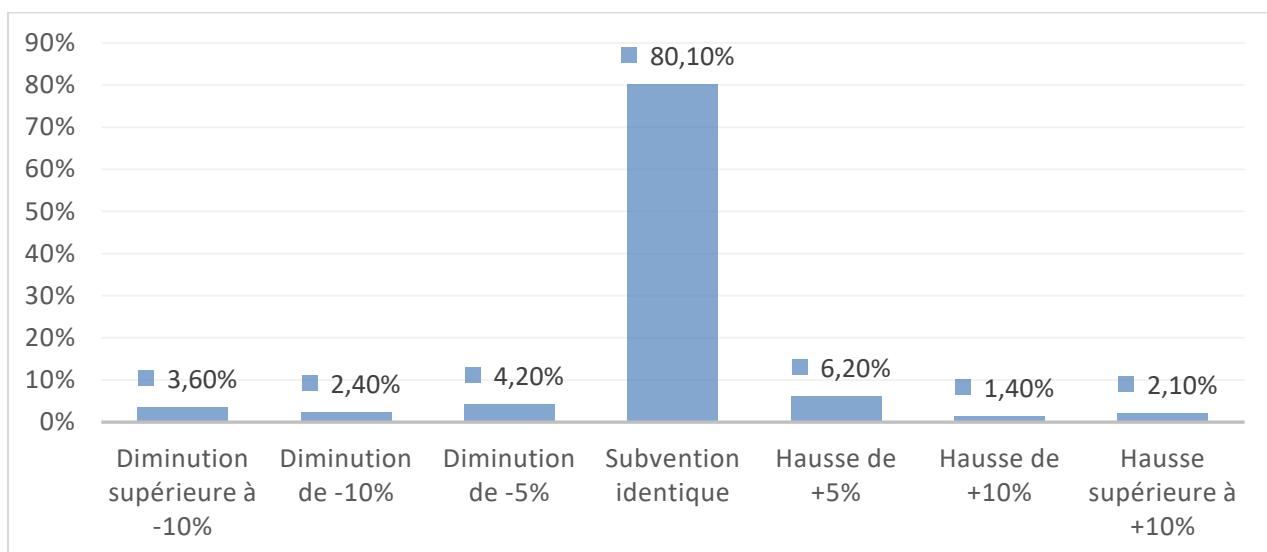
Les relations avec les associations sportives (345 réponses)

Durant cette période de crise sanitaire, votre collectivité a-t-elle maintenu un dialogue régulier avec vos associations sportives ?



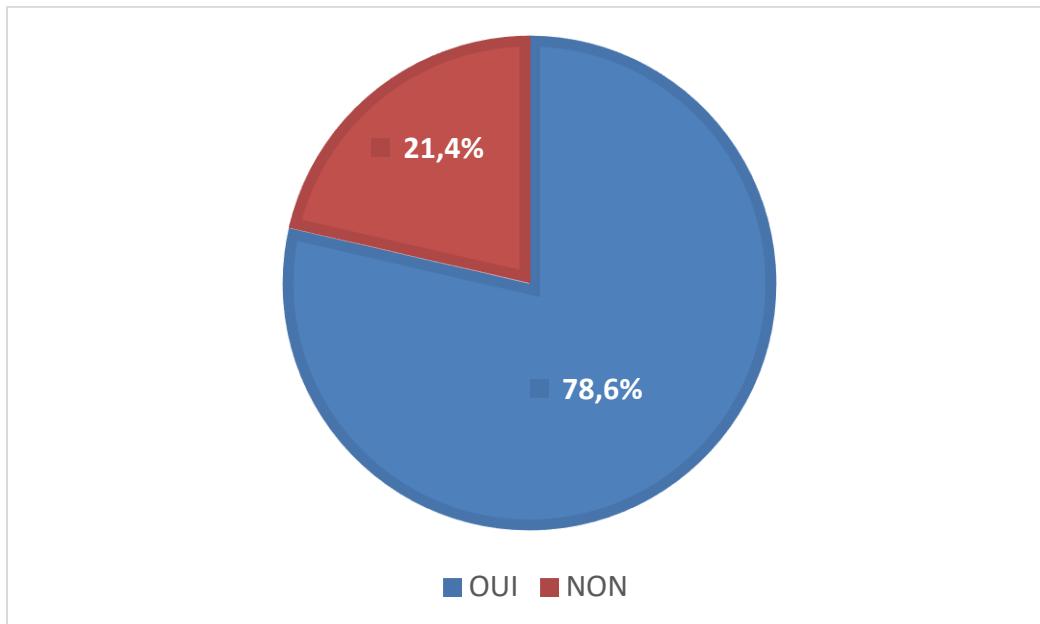
Les subventions publiques aux associations (336 réponses)

Dans le cadre de l'attribution des subventions publiques aux associations sportives, comparativement à la saison 2019-2020, quelle a été la nature de son évolution pour la saison 2020-2021 ?



Les fonds exceptionnels de soutien aux associations (346 réponses)

Votre collectivité a-t-elle mis en place un fonds de soutien exceptionnel aux associations ?



Synthèse des retours d'expériences, des ressentis et remarques générales des élus locaux en charge des sports en France

Avec les extraits des paroles des décideurs locaux en charge du sport

LES ASSOCIATIONS (186 observations)

- 1. Durant la période de confinement, les collectivités locales ont fait en sorte de garder un lien étroit et permanent avec les associations**
 - « *De nombreuses associations ont apprécié les visio mise en place pendant les périodes de confinement.* »
 - « *Le service sport de la ville et les élus restent en contact avec les clubs sportifs. Les services Techniques de la ville réalisent les rénovations et travaux nécessaires facilités aujourd'hui par la disponibilité des structures dû à l'absence d'activité.* »
- 2. Malgré le contexte COVID-19, et l'annulation de nombre d'évènements sportifs et de compétitions, les Collectivités locales ont maintenu en 2020 leurs subventions de fonctionnement aux associations**
 - « *Maintien des subventions pour l'organisation de manifestations exceptionnelles même si la manifestation est annulée.* »
 - « *Les subventions ont été maintenues, malgré des critères (nombre de kilomètres, frais liés au compétitions, nuit d'hébergement, formation des jeunes,) qui n'ont pas été remplies faute de compétition. Les associations ont donc touché les mêmes subventions qu'en 2019* »
 - « *Les ressources des clubs ont été mises à mal par le défaut d'organisation de manifestation et d'événement lucratif depuis plusieurs mois. La municipalité restera vigilante quant au budget des clubs et pourra, en cas de problème, revoir le montant des attributions* »
 - « *Les associations en contrat d'objectifs avec la ville ont vu le montant lié aux résultats sportifs de 2019 reconduit à l'identique pour 2020* »
 - « *Budget 2020 non épousé donc possibilité d'effectuer des "rallonges" en cas de besoin* »
- 3. Certaines collectivités ont créé des dispositifs exceptionnels afin de soutenir les associations par la création de nouvelles lignes budgétaire, ou la réaffectation des enveloppes non utilisées**
 - « *Nous avons réorienté une enveloppe destinée aux résultats de haut niveau pour une aide exceptionnelle de soutien.* »
 - « *Nous avons par habitude de répondre favorablement à une demande exceptionnelle si celle-ci est justifiée* »
 - « *Le fonds de soutien sera débloqué au redémarrage des associations en 2021* »
 - « *Nous avons une enveloppe consacrée à des projets ponctuels. De ce fait cette enveloppe "basculera" sur une aide.* »

- « *Le produit des subventions aux associations sportives aurait dû baisser de 8% (annulation d'événements). La Ville a mis en place un fonds de soutien exceptionnel approuvé par le Conseil en décembre 2020. Au final les subventions de fonctionnement des clubs augmenteront de 25%* »
- 4. Certaines collectivités locales ont attribué aux associations des avances de subvention afin de faciliter leur gestion financière**
- « *Nous avons avancé de deux mois le versement des associations et ajusté l'enveloppe* »
 - « *Soutien aux associations employeurs par le biais d'avance* »
 - « *Une avance de trésorerie pour certaines associations ayant des salariés* »
- 5. Les collectivités locales proposent d'autres outils complémentaires aux subventions publiques pour aider les associations**
- « *Nous allons proposer une augmentation de 5% par rapport à la subvention de l'année dernière, sous forme de bons d'achats, à utiliser dans les commerces de proximité. L'objectif est double, cela permet de soutenir la vie associative et également le commerce local.* »
 - « *Nous accompagnons d'abord les associations dans leur recherche d'aide financière extra-communales et nous ferons un point budget avec elles après.* »
- 6. Confirmation du constat de la perte des adhérents au sein des associations (de -10% à -70%) et notamment des adultes, des personnes âgées et des sports de contact mais également de la perte des partenaires économiques.**
- « *Baisse des adhésions de 15% en moyenne. Finances en recul par l'arrêt de sponsoring* »
 - « *Des baisses d'adhésions (15 à 20%)* »
 - « *Baisse de l'accueil des licenciés adultes, maintien voire augmentation des licenciés enfants* »
 - « *À la suite du Covid-19 les associations subissent globalement une perte d'environ 10% de leurs adhérents (surtout chez les seniors)* »
 - « *Les associations ont en moyenne subi pour la grande majorité une diminution de 40 % de leurs adhérents dont certaines ont perdu l'ensemble des leurs.* »
 - « *Une baisse significative des licenciés, l'annulation des manifestations sportives entraînant une diminution très forte des recettes* »
 - « *Nous avons effectué une enquête auprès des associations pour connaître leurs difficultés, leurs besoins, et visualiser les évolutions des prises de licences. Certaines de nos associations sont en très grandes difficultés : -70% de prises de licences.* »
 - « *Baisse des adhérents plus ou moins forte en fonction des disciplines, élevé notamment pour les sports de contact.* »

7. Certaines associations arrivent à faire face à la situation actuelle grâce à une situation financière saine et robuste

- « *Un grand nombre d'associations ne rencontre pas de problème en raison de la mise en place de chômage partiel et des subventions de l'année 2020.* »
- « *Pas de problème de trésorerie, état d'esprit positif et inquiet mais positif, inquiètes sur la perte de licenciés* »
- « *Les trésoreries des associations sont plutôt saines* »
- « *Pour l'instant les associations n'ont pas trop de problèmes car elles sont toutes dans le milieu amateur. Elles auront probablement un souci financier dans peu de temps car elles ont perdu des licences.* »
- « *Aucune association ne rencontre de difficultés financières actuellement. Leurs inquiétudes sont à venir sur la reconduction de partenariat avec le tissu économique local et la gestion du cout de l'adhésion ou licence par rapport aux nombres d'heures qui seront réellement effectuées sur la saison 2020/2021.* »

8. La situation des associations employeuses est une priorité pour les élus locaux, avec une gestion plus délicate que les associations non-employeuses, et la crainte sur leur capacité à maintenir l'emploi

- « *Notre aide supplémentaire a porté sur les clubs ayant un ou des salariés et n'ayant pas pu organiser leurs manifestations lucratives habituelles.* »
- « *La situation des associations sportives se maintient pour le moment mais elle sera plus compliquée pour les clubs "semi-pro" au regard de l'importance de l'événementiel et de l'engagement des partenaires privés* »
- « *Les associations ayant des encadrants rémunérés souffrent plus que les autres, ainsi que les clubs de haut niveau (pro ou semi pro) : les fédérations ont des exigences hors sol dans la période actuelle (maintien du calendrier au forceps avec des déplacements compliqués - pas de restauration, peu de solutions de mobilité et des matches à huis clos). Il est possible que nous déplorions la fin de certaines assos, comme les commerces (baisse vertigineuse d'adhésions)* »
- « *Inquiétude sur la capacité à maintenir les emplois compte-tenu des demandes des adhérents de réduction du montant des cotisations pour prestations non assurées* »
- « *Les clubs employant un éducateur rencontrent des difficultés de fonctionnement et d'organisation et se retrouvent dans l'obligation d'une mise au chômage partielle. L'annulation des événementiels permettant de générer des bénéfices leur posent des problèmes de trésorerie.* »

9. Malgré la crise sanitaire, certaines collectivités locales ont été peu sollicitées par les associations, ces demandes de subventions seraient plus importantes que l'année passée en raison des pertes occasionnées par l'arrêt des activités

- « *Pas de demande d'utilisation du fonds de soutien exceptionnel* »
- « *Jusqu'à début décembre aucun appel à l'aide, mais la situation se tend* »
- « *Étant donné que les événements associatifs n'ont pas eu lieu, certaines associations n'ont pas demandé de subvention* »

- « *La commune a sollicité les associations afin que ces dernières fassent remonter leurs difficultés techniques et financières liées à la crise du Covid. Peu de retours de la part des associations et trop d'incertitude sur l'évolution de la situation pour mettre en place un fonds de soutien adapter aux cas des chaque association.* »
- « *Certaines associations qui ont moins dépensé ont décidé de ne pas déposer de demande de subvention pour la saison en cours* »
- « *Beaucoup d'associations n'ont pas fait la demande de subventions sur la plate-forme dématérialisée.* »
- « *Augmentation des demandes de soutien financier - Mise en place de mesures de protection contre la propagation de la Covid-19 (aménagement et matériel divers; mise à disposition de petits équipement de sécurité)* »

10. Il est parfois difficile d'avoir de la lisibilité sur le fonctionnement des associations ainsi que leur projection financière

- « *Manque de lisibilité du fonctionnement des associations* »
- « *Les éléments comptables sont difficiles à obtenir. Les bénévoles se sentent "fliqués", alors que nous essayons de mettre en place des aides.* »
- « *L'absence de compétitions entraînant moins de dépenses cela compense la diminution des recettes (licences, manifestations, buvette). Besoin de pouvoir faire un bilan et décider au cas par cas.* »
- « *Très difficiles de connaître dans le détail les éléments chiffrés (économies faites et dépenses imprévues)* ».

11. Il s'avère que peu d'associations connaissent les dispositifs d'aide d'urgences mises en place par l'Etat

- « *Beaucoup d'angoisse et d'incertitudes sur l'avenir, l'engagement des bénévoles et l'adhésion du public. Très peu ont connaissance des dispositifs d'aides* »
- « *Nous avons très peu d'informations sur les aides de l'état qui existent (s'il en existe) pour nos associations sportives. Certaines sont très inquiètes pour leurs finances* »

12. Au-delà des aides, une forte volonté des associations de reprendre les activités sportives dans les meilleurs délais

- « *Du doute, de l'inquiétude, une absence de visibilité mais avec l'aide la Commune, un mouvement sportif dans les starting-blocks pour reprendre dès que possible !* »
- « *Nos associations ont le besoin de reprendre leurs activités pour le maintien du nombre leurs adhérents et licenciés* »
- « *Une dynamique de mobilisation et de maintien des activités autant que possible et dès que possible* »
- « *Une seule préoccupation pour nos associations : la reprise des activités* »

13. La deuxième période de confinement est considérée comme la plus impactante pour les associations car elle intervient lors du lancement de la saison sportive 2020-2021 et se cumule avec les effets du premier confinement.

- « *C'est maintenant que les associations vont le plus souffrir tant financièrement que d'un point de vue organisationnel. Ce second confinement est arrivé en début de saison* »

et casse complètement la dynamique associative. On parle déjà de 3ème vague, cela met à mal les perspectives de reprise en 2021 ».

- *« Impact modéré du 1er confinement mais difficultés plus importantes avec le 2ème »*
- *« La majorité des associations sportives a retrouvé ses effectifs, la baisse avant le second confinement n'était pas significative. Par contre elle risque de se confirmer voire de s'aggraver après le second (déjà des demandes de remboursement de la saison 2020/2021) »*
- *« La plupart ayant une activité réduite la saison dernière ont eu une baisse générale de leurs charges sans avoir d'incidence sur le nombre de leurs licenciés ; elles ont utilisé les aides de l'état. Leurs finances 2019/20 n'ont pas été trop impactées. C'est la saison à venir 20/21 qui sera délicate : le nombre d'adhérents est espéré à moins 30 ou 40% un peu moins lorsqu'il s'agit d'enfants et de jeunes »*
- *« Les associations ont pu passer la première vague avec les aides de l'Etat sans trop de soucis. »*
- *« Les difficultés vont arriver en fin d'année sportive ou la saison prochaine en fonction des renouvellements d'adhésions et de l'évolutions de la crise sanitaire »*

14. Confirmation des difficultés de compréhension et d'interprétation des protocoles sanitaires par les collectivités locales et les associations. L'importance du rôle des Fédérations et de l'Etat en matière de cohérence et de coordination est mise en exergue. L'incompréhension est également manifeste sur « le stop and go » des autorisations suivies des interdictions de la pratique sportive.

- *« Problème de compréhension entre les différents décrets sur les mesures sanitaires »*
- *« Les bénévoles sont majoritairement perdus et déçus face aux différents protocoles et les évolutions. Ils remontent un manque d'adaptation pour notre territoire. »*
- *« Elles sont dirigées par des personnes responsables et à l'écoute des directives préfectorales et locales. Les différents échanges sont très constructifs »*
- *« Certaines associations étaient très contrariées de l'absence de vestiaire en septembre, puis avec les résultats de clusters dans les clubs utilisant les vestiaires, elles ont adhéré plus facilement ensuite aux restrictions. »*
- *« Les textes gouvernementaux et les protocoles qui en découlent sont parfois incohérents (perte du bon sens et de la logique). La réception tardive des écrits pose des difficultés d'organisation dans l'élaboration de la mise à jour des protocoles d'utilisation des équipements sportifs de la collectivité. »*
- *« Les associations ont tout mis en œuvre lors du déconfinement pour recevoir leurs adhérents dans les meilleures conditions sanitaires. « Lors du déconfinement en mai, toutes les associations ont joué le jeu pour reprendre les entraînements et les compétitions dans le respect et les recommandations de reprise des activités sportives en appliquant chacune les protocoles sanitaires demandés par leur fédération. » les associations ont le sentiment d'avoir fait tout ça pour rien. « 2 mois après la reprise, on leur dit reconfinement, les associations ne comprennent plus. »*
- *« Les associations ont du mal à faire la part des choses entre les instructions fédérales et gouvernementales. Elles ont pu constater un manque de réactivité du Ministère des Sports pour décliner les mesures de restrictions gouvernementales applicables à la vie des clubs. »*

- « *De réelles difficultés en relation avec les décisions et annonces gouvernementales et le temps et les moyens nécessaire à la mise en œuvre (annonces du jeudi). Le meilleur exemple étant l'ouverture des salles de sport au 15/12 pour les mineurs sur les 3 derniers jours de la période scolaire !!! Le tout avec des communications des fédérations à la reprise auprès des associations, alors que nous n'avions toujours pas les décrets publiés 3 jours après ces annonces... Je ne parle même pas des ressources à mobiliser pour respecter les protocoles sanitaires. »*

15. Les associations s'efforcent de garder le lien avec leurs adhérents par tous les moyens possibles en visio conférence ou à l'extérieur avec des pratiques alternatives

- « *Certaines travaillent par l'intermédiaire de leur professeur (qu'elles doivent payées) en visioconférence pour continuer à garder le lien avec leurs adhérents ».*
- « *Adaptation de leur séance en fonction des directives gouvernementales (ex : cours de gym dehors au lieu de l'intérieur, pratique du football en individuel). »*
- « *Associations très dynamiques pendant le confinement, qui a mis en place des entraînements en visio pour certaines. »*
- « *La période ne leurs facilite pas la tâche baisse de licenciés ou membres pourtant elles essaient le travail effectué et énorme par tous ces bénévoles et salarié de club pour tenir un lien avec leurs membres »*

16. A leur grand désarroi et avec un moral au plus bas des bénévoles, bon nombre d'associations n'ont pas ou peu repris leurs activités, avec des risques avérés d'arrêt définitif des activités

- « *Toutes nos associations n'ont pas repris leurs activités, en particulier celles recevant les plus âgés. »*
- « *Pour le moment, malheureusement la vie associative est en statut quo »*
- « *Un vrai désarroi face à l'inactivité liée au confinements »*
- « *Les bénévoles sont épuisés de cette situation. Ils essayent tant bien que mal de garder du lien avec les adhérents pour ne pas les perdre tant. »*
- « *Etant dans un petit village, depuis le début de l'épidémie, les associations ont annulé toutes leurs activités sauf la brocante qui a eu lieu en Aout et la reprise du championnat de foot en septembre »*
- « *Le moral au plus bas, voire fin/arrêt du club dû au covid »*